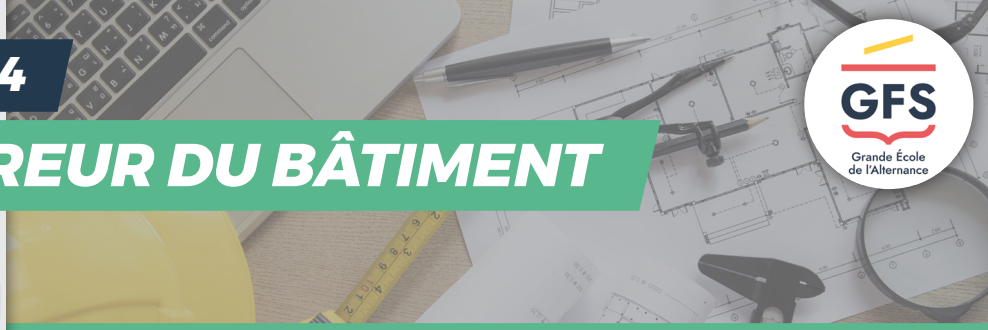
NIVEAU BAC - NIVEAU 4

TECHNICIEN MÉTREUR DU BÂTIMENT



RNCP [1] 40138 (JO 30/01/2025)

NIVEAU 4 : Cadre Européen des Certifications

CODE DIPLÔME 46T23002

CODE NSF 230n : Études et projets d'architecture et de décors

DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Prérequis

Intégration en 1ère année : CAP, BEP ou équivalent

CAP, BEP > Année 1 > Validation : Titre professionnel Niveau BAC

Autre situation : contacter GFS

Voies d'accès à la formation

L'accès à une action de formation varie en fonction de votre parcours antérieur, de votre situation actuelle et de votre projet futur.

Alternance

> Acquérir une expérience significative, se professionnaliser

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Formation en alternance financée par un Opérateur de Compétences (OPCO) ou un établissement public.
La formation est gratuite pour le bénéficiaire.

Initiale alternée

> Découvrir le monde de l'entreprise avec une immersion professionnelle

Formation initiale alternée financée par l'apprenant :
Frais d'inscription annuels : 150 € net*
Frais de scolarité annuels : 3500€ net

*500 € net pour les étudiants qui viennent de l'étranger.

Possibilité de demander un financement total ou partiel à l'entreprise, dans le cadre d'un partenariat éducatif.

Formule pro

> Se réorienter (reconversion), développer et valider ses compétences

Pour les salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, avec expérience professionnelle (selon votre statut) :
Compte personnel de formation (CPF), Plan de Développement des Compétences (PDC), CPF de Transition, Promotion par l'alternance (Pro-A), Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).

Votre validation peut être réalisée en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
Parcours individualisé et financement sur devis en fonction de l'expérience.

Rythme de la formation

Grâce à des périodes alternées en entreprise et en centre de formation, le rythme de formation permet de concilier une formation complète avec une immersion professionnelle.

Durée de la formation

Nombre d'heures : 495 h. La durée du parcours de formation est modulable selon la voie d'accès.

PUBLIC

Alternants, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants

Accessible aux personnes en situation d'handicap (PSH)

ADMISSION

Candidature en ligne ou sur Parcoursup.
Recrutement sur dossier, entretien, étude personnalisée de votre projet de formation avec un conseiller en réussite professionnelle et courrier d'admission.

Objectifs et exemples de missions

Le technicien métreur du bâtiment est chargé de l'étude de prix des projets de construction ou de réhabilitation, sur tous les corps d'état ou sur un ou plusieurs lots, selon l'activité de l'entreprise dans laquelle il est employé. Il intervient en entreprise du bâtiment. Il réalise les métrés des ouvrages à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique et consulte les fournisseurs ou les sous-traitants afin d'obtenir les informations techniques et financières nécessaires à l'établissement de son offre. il détermine ensuite les procédés techniques et l'organisation de chantier. il vérifie la conformité technique et règlementaire de ses propositions.

> Métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel
> Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

Suite de parcours et débouchés professionnels

Cette formation permet de poursuivre vos études vers un titre de **niveau 5** ou d'accéder à un emploi :
> Technicien·ne études de prix
> Technicien·ne métreur
> Métreur

Encadrement

Chaque apprenant bénéficie d'une formation et d'un suivi pédagogique individualisé, encadré par les formateurs, un responsable pédagogique et un conseiller en réussite professionnelle. Les membres de cette équipe sont les interlocuteurs privilégiés de l'apprenant pour la réussite de son parcours pédagogique et professionnel.
La liste des formateurs correspondant à la formation suivie est remise avant l'entrée en formation, lors de l'entretien avec le conseiller en réussite professionnelle.
Un accompagnement individualisé se crée avant, pendant et après la formation.

Pour aller plus loin, passerelles et équivalences

Pour plus de détails sur ce parcours de formation, rendez-vous sur le site de France Compétences *https://francecompetences.fr* puis entrez le code RNCP de cette fiche. Vous pourrez également télécharger la fiche **Europass** de la formation.
Pour valoriser vos compétences et gérer votre carrière en France ou en Europe, rendez-vous sur la plateforme Europass : *https://europa.eu/europass/fr*

GRIMP — Recherche d'entreprise
GFS ONLINE — ENT, planning, notes, ressources
Microsoft 365 — Adresse email et applications
Wi-Fi & écrans interactifs — dans chaque salle
Logiciels métiers — et/ou certifications
Bibliothèque & ludothèque — à disposition
Accès photocopieur — et numérisation
Espace de vie — sur place

PRO-SYSTÈMES SARL au capital de 152 449 € - RCS Clermont-Ferrand B 377 891 999 - Établissement d'enseignement supérieur privé et technique - Centre de Formation des Apprentis (CFA) - Édition 09/2026

TECHNICIEN MÉTREUR DU BÂTIMENT

ORGANISATION ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation de 1 à 2 ans, adaptée selon parcours antérieur.
La formation est multimodale avec présence en centre, formation à distance (FOAD), formation en situation de travail (FEST).
Pour chaque stagiaire, un planning adapté à son statut est joint à la convention de formation.
La répartition horaire par matière ou par module est susceptible de subir des modifications en fonction du niveau initial de l'apprenant et/ou du groupe, de son parcours individualisé et de son accompagnement. Il en est de même pour le programme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active : cas pratiques, participation à des concours, pédagogie inversée, partenariats pédagogiques avec des entreprises, thématiques professionnelles.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

De 1 jour à 3 mois en fonction du financeur.

HORAIRES

La formation se déroule par demi-journées : de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00. Des masterclass peuvent être proposées en sus après 17 h 00.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Un groupe de 5 à 20 participants.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Un émargement est réalisé par demi-journée : il est signé par l'apprenant et le formateur. L'apprenant reçoit à son inscription des codes personnels pour consulter son planning, des ressources pédagogiques et ses résultats d'évaluations sur l'ENT [2].

RÈGLEMENT D'EXAMENS

Pour les personnes ayant suivi le cycle de formation :
Examens écrits et oraux en cours et en fin de formation avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

L'apprenant reçoit une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action ainsi qu'un résultat de l'évaluation.

Les résultats de la soutenance et des contrôles détermineront l'obtention du titre professionnel « Technicien Métreur du Bâtiment » inscrit au RNCP niveau 4, délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

ÉPREUVE	FORME	DURÉE
ECF : EVALUATION EN COURS DE FORMATION		
MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : - RELEVÉ DE L'EXISTANT - ÉTUDE TECHNIQUE ET MÉTRÉ - ETUDE DE PRIX	 ÉCRITE ÉCRITE ÉCRITE	 20 MIN 7H 7H
ENTRETIEN TECHNIQUE	ORALE	20 MIN
ENTRETIEN FINAL	ORALE	20 MIN

Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative :

Validation par blocs de compétence (ou CCP[3])
L'examen peut être validé par bloc de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante. L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme.

VAE
La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider un certificat ou un diplôme représentant des compétences acquises lors de votre parcours professionnel. Pour ce type de parcours, consultez votre conseiller en réussite professionnelle ainsi que : *https://vae.gouv.fr/*

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Taux de réussite : **100%** en 2024 (1 présenté, 1 reçu)

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Activité 1 : « Métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel »

Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- À partir du plan 2D ou d'une maquette numérique d'un projet de construction, d'un descriptif sommaire et éventuellement d'une convention BIM, repérer les différents types d'ouvrages par corps d'état et en définir l'unité métré (ml, m^2, m^3, kg)
- Procéder à la détermination du nombre et des dimensions des ouvrages
- Réaliser les plans de repérage et tableaux de prestations utiles afin de compléter la feuille appropriée et de présenter un métré conforme aux conventions professionnelles

Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- À partir des plans d'un projet de réhabilitation et lors de la visite du site, mesurer chaque élément (mur, ouvertures...) en longueur, largeur, hauteur et diagonale.
- Reporter, sur un plan du bâtiment réalisé à main levée, les cotes et la géométrie du bâtiment
- Lister les ouvrages et matériaux visibles (sols, murs, plafonds, menuiseries), intérieurs et extérieurs et en décrire la nature et l'état. Ce relevé est généralement complété d'un reportage photographique

Vérifier la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la règlementation
- À partir d'un projet de construction (plans 2D ou maquette numérique, descriptif sommaire), des normes, DTU et réglementations techniques, déterminer la nature et la taille du projet de bâtiment en fonction des critères réglementaires (logement, tertiaire, établissement recevant du public par exemple)
- Déterminer les réglementations applicables (thermique, acoustique, accessibilité par exemple)
- Repérer et lister les ouvrages du projet concernés par ces réglementations et vérifier pour chacun d'eux, les caractéristiques et performances requises
- Déterminer, à partir des DTU, les techniques et moyens de mise en œuvre des ouvrages du projet de bâtiment

Activité 2 : « Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel »

Proposer une organisation d'un chantier de construction
- À partir du dossier de consultation d'un projet de construction, prendre connaissance du plan du site et de la zone dédiée à l'installation de chantier
- Prendre connaissance des contraintes et consignes spécifiques liées à l'organisation du chantier : sens de circulation, travaux en site urbain, co-activité par exemple
- Proposer et faire approuver une organisation du chantier conforme
- Etablir, proposer et faire approuver des modes opératoires de réalisation des ouvrages en conformité avec les normes et la réglementation et adaptés au chantier et à l'entreprise

Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment
- A partir de l'étude du dossier de consultation des entreprises, déterminer les lots et/ou les ouvrages qui seront sous-traités
- Lister les matériaux pour lesquels un prix doit être obtenu
- Définir les informations à transmettre pour obtenir les éléments de prix et le délai de réponse
- Choisir les entreprises à consulter et lancer les demandes de prix
- Réaliser l'analyse des prix obtenus dans le but de finaliser la réponse à l'appel d'offres dans les délais et dans l'objectif financier attendu par l'entreprise

Calculer le prix de vente aux déboursés d'un projet de bâtiment
- À partir des informations fournies dans le dossier de consultation d'un projet de construction et des métrés, définir les ouvrages qui feront l'objet d'un calcul de prix aux déboursés
- Collecter au sein de l'entreprise les informations nécessaires au chiffrage du projet (coût d'achat unitaire des matériaux, disponibilité des matériels, temps unitaire de main-d'œuvre par exemple)
- Calculer pour chaque ouvrage le sous-détail de prix correspondant au prix de revient d'une unité d'ouvrage selon la méthode aux déboursés afin de rédiger l'offre de prix en affectant aux prix aux déboursés, le coefficient de vente, les frais de chantier et les frais généraux propres au chantier (exemple de déboursé : prix d'un mètre carré de cloison plâtre incluant la fourniture des matériaux, le matériel utilisé et le temps de main-d'œuvre nécessaire à la pose d'un mètre carré de cloison plâtre)

ACCOMPAGNEMENT, CONDUITE DE PROJET, ET ÉVALUATIONS

- Accompagnement individualisé et collectif (entreprise, formation, dossiers...)
- Thématiques
- Évaluations sommatives et formatives

[1] *RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle*
[2] *ENT : Espace Numérique de Travail*
[3] *CCP : Certificat de Compétence Professionnelle*

PRO-SYSTÈMES SARL au capital de 152 449 € - RCS Clermont-Ferrand B 377 891 999 - Établissement d'enseignement supérieur privé et technique - Centre de Formation des Apprentis (CFA) - Édition 09/2026